



**ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE**



**LIVRET D'ACCUEIL**

**ETABLISSEMENT ET SERVICES**



**103 chemin des Planches  
BP 162  
61005 Alençon Cedex**



**[www.laprovidence61.com](http://www.laprovidence61.com)**


## Horaires du secrétariat

### **Du Lundi au Jeudi**

De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

### **Le Vendredi**

De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 **Téléphone** : 02.33.32.22.22

 **Courriel** : [secretariat@laprovidence61.com](mailto:secretariat@laprovidence61.com)



## **B i e n v e n u e**

Nous avons le plaisir de vous remettre ce **livret d'accueil** destiné à vous présenter l'établissement et les différents services.

Vous trouverez également les informations essentielles pour une **bonne intégration**.

L'ensemble du personnel et moi-même sommes à votre disposition pour vous accompagner au quotidien et vous apporter des **réponses** personnalisées et adaptées à vos besoins.

*- La Directrice Générale*

## Sommaire

**06** L'association gestionnaire

**07** Le Centre d'Education Spécialisée  
« La Providence »

**08** Les trois pôles du Centre d'Education  
Spécialisée « La Providence »

**09** La vie au sein de l'établissement ou du  
service

**10** Les modalités d'accueil et d'accompagnement

**11** Droits et informations

**12** Personne de confiance

**13** Le traitement de vos données personnelles

**14** Contacts

**15** Nos locaux



**« NOTRE PROJET N'A DE SENS QUE  
S'IL EST PARTAGÉ »**



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## L'association gestionnaire

L'Association gestionnaire « La Providence », personne morale de droit privé, gère le Centre d'Education Spécialisée « La Providence ».

La structure spécialisée fonctionne en respectant les conditions d'accueil de la **loi d'orientation de 1975** et en respectant la **loi 2002**, rénovant l'Action Sociale et Médico-Sociale et celle du **11 février 2005**, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'Association est gérée par un conseil d'administration composé de onze administrateurs dont la présidente est, depuis juin 2016, Madame Marie-Claude SOUBIEN.



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Le Centre d'Éducation Spécialisée « La Providence »

Le Centre d'Éducation Spécialisée (CES) « La Providence » est référencé dans le champ du **handicap sensoriel et des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA)** sur le département de l'Orne et de sa périphérie.

Le projet d'établissement, élaboré en respectant les recommandations de la Haute Autorité de Santé, est mis en œuvre pour la période 2018-2022, et sera renouvelé pour la période 2023-2027. Il s'articule autour de 3 pôles fonctionnels :

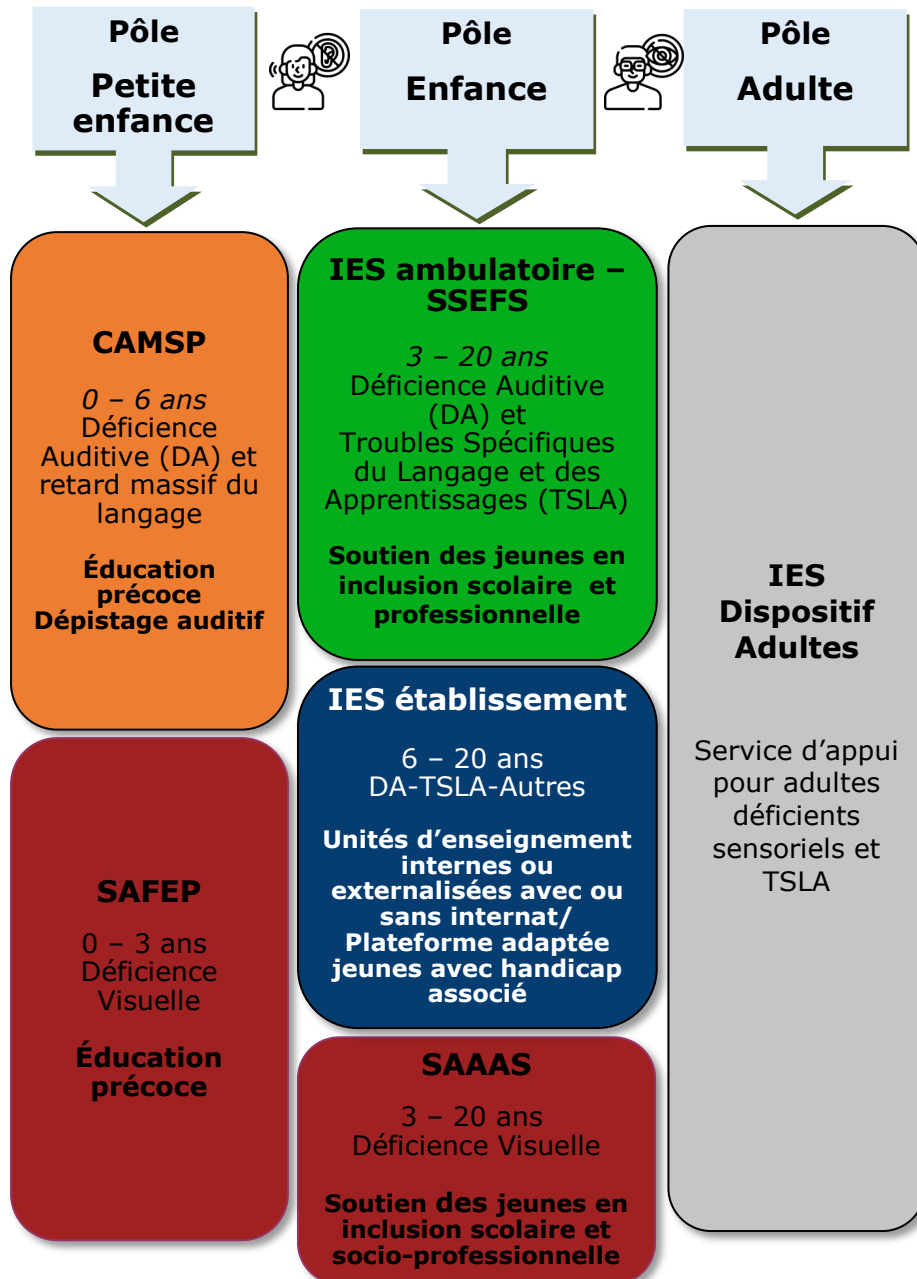
- ◆ Déficience auditive
- ◆ Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
- ◆ Déficience visuelle.

Les projets de service déclinent les 3 orientations du projet associatif, qui centrent les actions sur :

- ◆ le dépistage / repérage
- ◆ l'accompagnement
- ◆ le conseil, la fonction ressource

Le CES a contractualisé un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** (2019-2023) pour son établissement et ses services, qui sera renouvelé pour 2024-2028. Depuis, son financement est versé sous forme de dotation globale par l'Assurance Maladie et le Conseil Départemental.

**Une organisation fonctionnelle par pôle,**  
permet de repérer les services dédiés aux trois types de  
handicap en fonction de l'âge et des besoins.







ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## La vie au sein de l'établissement ou du service

Les **règles de vie** de l'établissement et des services sont déterminées par le **règlement de fonctionnement**.

L'établissement ou le service s'engage à mettre en place les moyens matériels et humains dont il dispose pour garantir un enseignement spécialisé, un accompagnement éducatif, un accompagnement psycho médico-social et promouvoir les personnes accompagnées, dans un esprit d'égalité et sans aucune discrimination.

L'établissement (IES) est ouvert du lundi au vendredi, de 8H30 à 15H30, en internat et semi-internat de semaine.

Les services accueillent les enfants ou jeunes dans le cadre de séances programmées avec les responsables légaux.

Tout au long de votre accompagnement, vous êtes invité (s) à participer à la vie de l'établissement par le biais :

- ◆ d'Enquêtes de satisfaction, groupes d'expression; et
- ◆ du Conseil de la Vie Sociale (C.V.S), à raison de 3 réunions par an.



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Les modalités d'accueil et d'accompagnement

L'accompagnement proposé est basé sur une évaluation pluridisciplinaire et **coconstruite** avec les familles et responsables légaux.

Celui-ci peut prendre **plusieurs formes** :

- ◆ suivi à domicile et/ou sur le lieu de scolarisation ;
- ◆ suivi au sein de l'établissement ou service.

L'accueil ne peut s'envisager que sur **notification de la CDAPH** (Commission Départementale de l'Autonomie des Personnes Handicapées), sauf pour le CAMSP.

La CDAPH détermine la durée de l'accompagnement et son renouvellement éventuel.

L'admission n'est possible que si les moyens en terme de places disponibles et de ressources le permettent.



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Droits et informations

La **charte des droits et libertés** de la personne accueillie est remise aux jeunes et familles lors de l'admission, selon l'article L311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Les **données médicales** sont transmises au médecin de l'établissement ou du service et sont protégées par le secret médical. En cas de non respect de vos droits, vous pouvez contacter la Direction ou la Présidente de l'Association.

Le CES a mis en place un **Plan de Prévention des Risques de Maltraitance**, révisé chaque année. Par ailleurs, les professionnels bénéficient de formations sur le thème de la bientraitance.

Le numéro d'appel national pour l'enfance en danger, le **119**, est affiché dans les locaux.

Le CES a souscrit des **contrats d'assurances** permettant de couvrir son activité.

Si vous le jugez utile, vous pouvez faire appel à un **médiateur\***. Son rôle est d'assister et d'orienter les personnes en désaccord avec l'établissement.

*\* Une personne qualifiée figurant sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département, le directeur général de l'agence régionale de santé et le président du conseil général.*



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Personne de confiance

Toute personne majeure peut désigner une **personne de confiance** (les personnes sous tutelle doivent avoir l'autorisation du juge ou du conseil de famille s'il a été constitué).

Il peut s'agir d'un membre de votre famille, d'un proche ou de votre médecin traitant. À tout moment, vous pouvez changer la désignation de cette personne.

La personne de confiance pourra si vous le souhaitez :

- ◆ vous **accompagner** dans toutes vos démarches ;
- ◆ relayer vos convictions et vos souhaits si votre état de santé ne vous permet plus de le faire à un moment de l'accompagnement.

Cette désignation se fait par écrit, lors de votre admission ou au cours de votre accompagnement et doit être **co-signée** par la personne de confiance.

Toutes les équipes sont à votre disposition si vous souhaitez davantage de précisions.



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Le traitement de vos données personnelles

Les informations recueillies par l'Association font l'objet de traitements de données à caractère personnel pour **finalités** principales l'accompagnement social et médico-social de l'utilisateur, l'élaboration de son projet individualisé ainsi que son admission administrative sur la **base légale** de l'exécution d'un contrat ou de **l'intérêt légitime**, conformément à la législation et afin de répondre aux exigences de la loi du 2 janvier 2022 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Les destinataires d'une partie ou de toutes les données, selon les cas, sont le **personnel** dûment habilité de l'Association, **les organismes instructeurs, financeurs** ainsi que les **autorités administratives** compétentes mentionnées par la disposition des articles R331,8 et suivants du CASF.

Les données vous concernant sont conservées conformément aux règles prescrites, soit selon la Durée d'Utilisation Administrative appropriée à chaque document, selon les règles des archives de France et selon les durées établies dans les référentiels de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés à ce sujet.

Vous pouvez **accéder** à vos données, les **rectifier**, vous y **opposer**, dans la mesure où la législation ne s'y oppose pas. Pour les traitements pour lesquels votre consentement a été demandé, vous disposez du droit de le retirer à tout moment.



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Pour nous contacter

### Directrice Générale :

- **Nathalie PAULMIER** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.30

### Assistante de Direction :

- **Magali LECHAT** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.31

### Responsable Administratif et Financier :

- **Laurent BEAUFRERE** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.32

### Médecin coordinateur :

- **Dr Audrey PATRY-POUSSIN** \_\_\_\_\_ 02.33.26.40.84

### Responsable de l'unité d'enseignement :

- **Roselyne PRUNIER** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.35

### Responsable du service éducatif :

- **Manuel SAUVAGE** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.36

### Responsable des services ambulatoires :

- **Catherine LAZARE-BOITTIN** \_\_\_\_\_ 02.33.80.44.55

### Chargée de mission – Qualité, Communication et Sécurité :

- **Mariem HAMDAOUI** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.34

### Assistantes sociales :

- IES ambulatoire /SAAAS **Pauline BRUN** \_\_\_\_\_ 02.33.80.44.55
- CAMSP/IES/service de suite **Camille BRUNET** \_\_\_\_\_ 02.33.26.40.84
- IES/coordinatrice PIA **Marie PHILIPPE** \_\_\_\_\_ 02.33.32.47.33

### Délégué à la protection des données :

- **Luc SORDON** \_\_\_\_\_ 02.33.32.22.22



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

## Les locaux



- |   |   |
|---|---|
| <b>1.</b> Accueil / Administration        | <b>5.</b> IES Self                                |
| <b>2.</b> IES Classes DA et TSLA          | <b>6.</b> IES Lieux de vie / Hébergement          |
| <b>3.</b> IES Service Psycho Médicosocial | <b>7.</b> CAMSP/ IES ambulatoire « SSEFS »/ SAAAS |
| <b>4.</b> IES Atelier                     | <b>8.</b> IES Dispositif adultes                  |

Notes fait par Bémo graphic



Notes fait par Bémo graphic

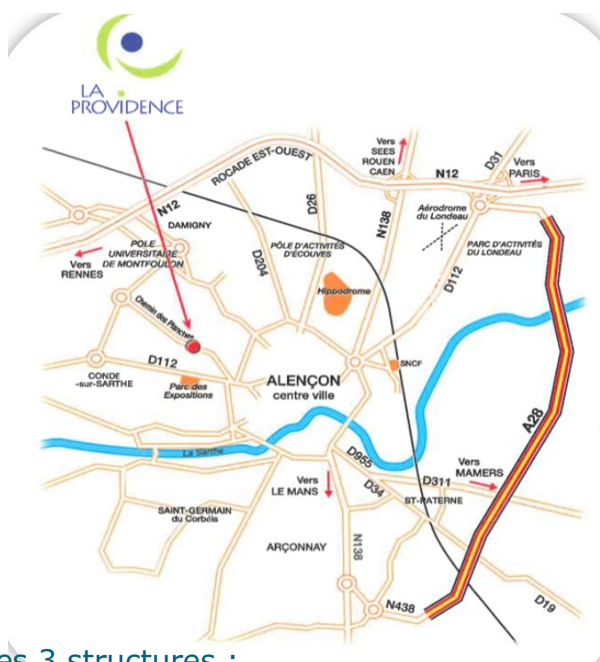
Notes fait par Bémo graphic

Notes fait par Bémo graphic



ASSOCIATION  
LA PROVIDENCE

**Pour nous rejoindre**



Adresse des 3 structures :

103 chemin des Planches  
BP 162  
61005 Alençon Cedex



Plus d'infos sur notre site :  
[www.laprovidence61.com](http://www.laprovidence61.com)